

# Avis aux personnes intéressées

## Régie de l'énergie

*Demande d'autorisation du budget des investissements 2018 pour les projets d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Transporteur) dont le coût individuel est inférieur à 25 millions de dollars (Dossier R-4013-2017)*

### Objet de la demande

Le Transporteur a déposé, le 1<sup>er</sup> août 2017, une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) afin que cette dernière autorise son budget des investissements 2018 pour les projets dont le coût individuel est inférieur au seuil de 25 millions de dollars. Ce budget s'établit à 649 millions de dollars. Le Transporteur dépose également une mise à jour de la Stratégie de gestion de la pérennité des actifs du Transporteur, afin de présenter spécifiquement les modifications complétées en 2017, notamment au chapitre des équipements d'appareillage électrique et des actifs de télécommunications.

La demande est soumise en vertu des articles 31(5°) et 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie* (la Loi).

### Procédure d'examen de la demande

La Régie traitera cette demande par voie de consultation.

La Régie invite les personnes intéressées à soumettre une demande d'intervention et un budget de participation conformes aux exigences du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* (le Règlement) et au *Guide de paiement des frais des intervenants (2012)* (le Guide) au plus tard le **18 août 2017 à 12 h**. Le Transporteur pourra commenter ces demandes par écrit au plus tard le **25 août 2017 à 12 h**. Toute réplique d'une personne visée par les commentaires du Transporteur devra être produite avant le **1<sup>er</sup> septembre 2017 à 12 h**. La Régie précisera ultérieurement les autres modalités du traitement de cette demande.

La demande, les documents afférents, la Loi, le Règlement et le Guide sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca).

Pour toute information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

### Le Secrétaire

Régie de l'énergie  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2  
Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888-873-2452  
Télécopieur : 514 873-2070  
Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)

